CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JANVIER 2022

1 – PROJET DE RAPPORT DE GESTION DE L'ANNEE 2021

1.1 - Adhésions

En décembre 2021, l'Amicale compte 591 adhérents dont 555 membres actifs parmi lesquels 149 à jour de leur cotisation, respectivement 510 et 92 l'an dernier.

Au 31/12	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Historique Adhérents	96	141	171	186	195	214	245	263	293	301	316	321
A jour cotisation	96	122	146	127	146	147	131	182	182	156	162	176

Au 31/12	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Historique Adhérents	328	346	383	401	420	430	442	453	469	509
Adhérents actifs	307	314	356	354	365	361	375	399	422	454
A jour cotisation	147	162	176	166	158	127	195	220	189	180

Au 31/12	2018	2019	2020	2021
Historique Adhérents	536	548	556	591
Adhérents actifs	481	493	510	555
A jour cotisation	152	165	92	149

Le nombre d'adhérents actifs est hausse par rapport à 2020, et le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est en augmentation. Malgré la crise sanitaire nous avons pu organiser une manifestation en 2021, et nous avons appelé les membres à faire un don pour l'association COP'1, les membres ont profité de ces occasions pour payer leur cotisation annuelle.

Par ailleurs, cette photographie est en cours d'année car la date d'expiration de la cotisation est fin avril.

1.2 - Vie sociale

- Le conseil d'administration s'est réuni le 21 janvier 2021.

- L'assemblée générale réunie le 26 mars 2021 a :
  - Approuvé du rapport de gestion de l'exercice 2020 et les comptes au 31 décembre 2020
  - Voté le budget prévisionnel 2021

  L'assemblée générale s'est tenue à distance compte tenu de la situation sanitaire liée au Covid-19, et a montré un taux de participation de :
  - 8 % des adhérents actifs.
  - 39 % des adhérents à jour qui sont seuls autorisés à voter (43 votants dont 43 votes en ligne).

1.3 - Manifestations

2 manifestations ont eu lieu en 2021, une pour clore la promotion du mentorat 2020/2021 et réservée aux mentors et mentorés, et une manifestation traditionnelle :

- 30 juin 2021 : Restaurant Gamelle, pour clôturer le mentorat 2020/2021
  22 participants

- 7 octobre 2021 : Cocktail dînatoire chez Onepoint, à l'initiative de Nicolas Gaudemet, et pitchs/échanges avec des entrepreneurs membres de l'Amicale du Trésor : Pierre-Ange Savelli, fondateur de Zolo (microcrédit en Egypte), Marc de Lépinau, fondateur d'Asfeld (cabinet de recrutement), et présentation de l'association étudiante COP'1 à qui l'Amicale du Trésor a fait un don au 1er trimestre 2021
  69 participants

Au total, depuis la création de l'association, 97 manifestations ont eu lieu (voir annexe).

1.4 – Mentorat

Le programme de mentoring se poursuit en 2021-2022. En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu faire de rencontre de lancement de ce nouveau programme de mentoring. En revanche, une réunion Teams a été organisée le 21 octobre 2021 avec Thierry Aulagnon parrain du projet, en liaison avec la Direction générale du Trésor, et a permis de former 22 nouveaux couples de mentors/mentorés.

1.5 - Prix des manifestations et subventions de l'association

- 30 juin 2021 : Cocktail dînatoire au restaurant « Gamelle » avec les mentors et mentorés de la promotion 2020-2021
  Le cocktail a été facturé 1 088,38 €
  La subvention de l'association s'élève à 1 088,38 €

- 7 octobre 2021 : Cocktail dînatoire chez Onepoint
  Le cocktail a été facturé 5 472 €
  La participation était de 25 € pour nos jeunes amis du Trésor et 20 € pour leur conjoint, et 45 € pour les anciens cadres et cadres à partir de sous-directeur et 40 € pour leur conjoint.
  La subvention de l'association s'élève à 3 002 €

Compte tenu de la situation sanitaire, aucune autre manifestation n'a été organisée en 2021.

1.6 – Evénement et subvention exceptionnelle

L'Amicale du Trésor a proposé à ses membres de participer à un don en faveur de l'association étudiante COP'1. Les fonds récoltés tout au long au 1er trimestre 2021, ont permis de faire un virement à l'association début mars :

- 9 mars 2021 : don à l'association COP'1 Solidarités Etudiantes
  Virement de l'association Amicale du Trésor : 2 500 €
  Participation de 10 membres de l'Amicale du Trésor : 1 260 €
  La subvention de l'association s'élève à 1 240 €

Au total, la **subvention de l'association s'est élevée en 2021 à 5 330,38 €** (contre une subvention de 4 371,50 € en 2020.

Elle se décompose comme suit :

(En euros)	*Gamelle*	*Cocktail Onepoint*	*Don COP'1*	***Total***
Dépenses	1 088,38 €	5 472,00 €	2 500,00 €	**9 060,38 €**
Recettes	-	2 470,00 €	1 260,00 €	**3 730,00 €**
Subventions	1 088,38 €	3 002,00 €	1 240,00 €	**5 330,38 €**

Sur les dernières années, la subvention a évolué de la manière suivante :

2000	**2001**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
4 879,67 €	553,23 €	1 960,45 €	3 938,88 €	6 052,97 €	3 344,76 €	2 002,15 €	2 872,68 €
2008	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
2 348,47 €	3 998,37 €	1 696,06 €	972,11 €	1 606,67	7 807,25	(10,80)	1 983,04
2016	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**		
2 322,40 €	4 836,36	3 053,60	11 610,46	4 371,50	5 330,38		

1.7 – Site Internet / frais financiers

Le fonctionnement du site Internet de l'association (www.amicaledutresor.fr) et du paiement en ligne ont entraîné les frais suivants :

- Commissions paiement en ligne et frais bancaires (CDC) : 493,11 €
- L'hébergement et maintenance du site par le prestataire Netanswer en 2021 : 2 041,85 €
- L'hébergement et maintenance du site par le prestataire Netanswer en 2022 : 2 056,72 €
- Solde de la refonte du site Internet par le prestataire Netanswer : 456,00 €

1.8 - Dons

En 2021, hors don en faveur de l'association COP'1 Solidarités Etudiantes, 17 de nos membres ont fait un don à l'association (8 membres l'année précédente), entre 5 et 500 euros, pour un total de 1 160 euros (604 € l'année précédente).

1.9 - Orientations pour 2022

Nous espérons que les manifestations en présentiel pourront avoir lieu en 2022. Les annonces gouvernementales en tout début d'année 2022 nous obligent d'ores et déjà à proposer de transformer la première manifestation qui était prévue le 7 février prochain à la Monnaie de Paris, en réunion distancielle.

Le programme de mentoring va se poursuivre, nous en ferons un bilan fin juin 2022.

2 – COMPTES

2.1 - Résultat de l'exercice 2021

Les comptes font apparaître en **recettes** :

- les cotisations versées en 2021 pour 5 545 €
- les versements des adhérents pour 2 560 €
- des dons à hauteur de 1 160 €
- des produits exceptionnels pour 14,26 €
- les dons COP'1 des adhérents pour 1 240 €
- Soit **10 519,26 €** au total

Rappel 2020 :

- les cotisations versées étaient de 3 420 €
- le versement des adhérents : 3 974 €
- les dons reçus : 604 €
- les dons des adhérents pour l'AP-HP : 6 074 €

Compte de résultat au 31 décembre 2021 :

Charges		Produits	
Frais de secrétariat	200,00 €	Cotisations	5 545,00 €
Restaurants et traiteurs	6 654,28 €	Dons	1 160,00 €
Fonctionnement Site	2 041,85 €	Versements des adhérents	2 560,00 €
Refonte Site	456,00 €		
Remboursements	45,00 €		
Frais financiers	377,27 €	Produits exceptionnels	14,26 €
Charges 2021 à payer en 2022	175,00 €	Dons Cop'1(étudiants)	1 240,00 €
Don Cop'1 (étudiants)	2 500,00 €		
Résultat	-1 930,14 €		
Total	**10 519,26 €**	**Total**	**10 519,26 €**

Le résultat de l'exercice est négatif de 1 930,14 € (contre – 5 231,91 € en 2020).

Charges			Produits		
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Frais de secrétariat	400,00 €	200,00 €	Cotisations	3 400,00 €	5 545,00 €
Site Internet*	2 500,00 €	2 497,85 €	Dons	400,00 €	1 160,00 €
Frais financiers et autres	1 000,00 €	1 861,17 €	Dons Cop'1		1 240,00 €
Subventions	3 000,00 €	5 330,38 €	Prod except.		14,26 €
Résultat	(3 100,00 €)	(1 930,14 €)			

***** dont refonte du site

2.2 - Bilan au 31 décembre 2021

Le résultat négatif de 1 930,14 € ajouté au report à nouveau du résultat de l'exercice précédent de 13 268,03 € et des charges à payer sur 2022 de 175,00 € conduisent à un actif de 11 512,89 €.

Bilan au 31 décembre 2021 :

Actif		Passif	
Banque au 31/12	9 201,17 €	Résultat	(1 930,14 €)
		Report à nouveau	13 268,03 €
Charges 2022 payées en 2021	2 311,72 €	Charges 2021 à payer sur 2022	175,00 €
Total	**11 512,89 €**	**Total**	**11 512,89 €**

2.3 - Cotisation 2022

Il est proposé de maintenir les cotisations en 2022 à 15 € pour les juniors et 40 € pour les autres, tout en proposant à chacun d'effectuer en plus un don à l'association s'il le souhaite.

Après incorporation des résultats de 2021, le report à nouveau de 11 512,89 € constituera un fonds de roulement pour le début d'année (l'appel de cotisation ne se faisant qu'après l'Assemblée Générale).

3 – BUDGET PREVISIONNEL 2022

L'année 2022 devrait être encore difficile pour l'Amicale, avec moins de participants aux manifestations et de cotisations du fait du contexte sanitaire.

Sur la base de 150 adhérents payants comme en 2021, et 2 manifestations, le budget de l'année 2022 pourrait être le suivant :

Charges		**Produits**	
Frais de secrétariat	400,00 €	Cotisations	5 000,00 €
Site Internet (hébergement / maintenance et fin de la refonte)	2 100,00 €	Dons	500,00 €
Frais financiers et frais divers	1 000,00 €		
Subventions	4 000,00 €		
Résultat	(2 000,00 €)		

4 – QUESTIONS DIVERSES

Election du conseil d'administration à la prochaine assemblée générale. Une administratrice, Carole Vachet, a démissionnée en décembre 2021, et une autre administratrice, Sabine Lemoyne de Forges, a souhaité démissionner à l'issue du conseil d'administration du 18 janvier 2022. Elles devront être remplacées à l'occasion de l'élection 2022.